

Social Science Information

<http://ssi.sagepub.com/>

Les attributs linguistiques de la féminité et de la masculinité: enquête sur les représentations des adolescents

Agnesa Pillon and Carine Lafontaine
Social Science Information 1988 27: 421
DOI: 10.1177/053901888027003007

The online version of this article can be found at:
<http://ssi.sagepub.com/content/27/3/421.citation>

Published by:



<http://www.sagepublications.com>

On behalf of:



[Maison des Sciences de l'Homme](#)

Additional services and information for *Social Science Information* can be found at:

Email Alerts: <http://ssi.sagepub.com/cgi/alerts>

Subscriptions: <http://ssi.sagepub.com/subscriptions>

Reprints: <http://www.sagepub.com/journalsReprints.nav>

Permissions: <http://www.sagepub.com/journalsPermissions.nav>

>> [Version of Record](#) - Sep 1, 1988

[What is This?](#)

Agnesa Pillon, Carine Lafontaine

Les attributs linguistiques de la féminité et de la masculinité: enquête sur les représentations des adolescents

1. Pourquoi s'intéresser aux représentations?

Parmi les travaux qui ont abordé la question des relations entre langage et sexe, on en trouve beaucoup dont la démarche, parfois implicite, a consisté à rechercher dans le comportement linguistique ou dialogique des hommes et des femmes le *reflet* des rapports socio-économiques institués entre les sexes. Puisque dans les structures macro-sociales, hommes et femmes se voient attribuer des rôles non seulement différents, mais aussi structurés en termes de domination/soumission, on s'est alors souvent contenté d'interprétations, corrélationnistes reliant les différences linguistiques et interactionnelles observées à la position subordonnée de la femme et à celle, dominante, de l'homme. Il semble bien pourtant qu'on ne puisse plus aborder le débat sur la nature et les mécanismes de l'interpénétration des faits sociaux et des faits linguistiques sans y introduire, à leur juste place, les questions liées à la façon dont les divers groupes sociaux se représentent leur langage et à l'impact de ces représentations sur la structure des interactions.

De nombreuses recherches sur les préjugés et les stéréotypes entre groupes (nation, classe sociale, sexe, etc.), entreprises très tôt dans le champ de la psychologie sociale (voir par exemple Avigdor, 1953; Sherif et al., 1961), ont montré notamment que la relation entre, d'une part, les modalités des rapports inter-groupes et, d'autre part, les caractéristiques que les groupes s'attribuent réciproquement,

Nous tenons à remercier M.-L. Moreau pour les précieuses remarques apportées à une première version de cet article.

Information sur les Sciences Sociales (SAGE, Londres, Newbury Park, Beverly Hills et New Delhi), 27, 3 (1988), pp. 421-438.

était de nature dynamique: si les préjugés prennent leur source dans l'interaction, sont le produit des relations entre les groupes, il est vrai aussi qu'ils conditionnent à leur tour un certain type d'interaction; les images que les membres des différents groupes ont d'eux-mêmes et des autres groupes "ne sont pas seulement des reflets du déroulement de l'interaction des groupes; elles interviennent activement dans ce déroulement en justifiant la manière dont cette interaction se déroule" (Deschamps, 1983, p. 489). Plus, lorsque l'on répartit de manière aléatoire des individus en deux catégories, et que l'on induit ainsi expérimentalement la conscience d'appartenir à deux groupes différents, on observe une différenciation entre groupes, aussi bien au niveau comportemental qu'au niveau évaluatif (Tajfel et al., 1971).

Pour ce qui concerne plus particulièrement les stéréotypes sexuels, leur impact sur le comportement des individus à l'occasion d'interactions initiales a été signalé à plusieurs reprises (Maccoby et Jacklin, 1974; Ehrlich, 1973; Leik, 1972; Kramer, 1977; Smith, 1985); il semble que dans de telles situations communicatives, les participants — dans leurs efforts pour structurer les paramètres non familiers de l'interaction — auraient tendance à se conformer davantage aux images stéréotypées qu'ils ont de leur rôle et de celui du sexe opposé. Ainsi donc, l'étude des représentations de l'homme et de son langage, de la femme et de son langage, intéresse la sociolinguistique non seulement parce que ces images sont susceptibles de déterminer les modalités du procès d'interaction, mais aussi et peut-être surtout, parce qu'elles peuvent les déterminer à des degrés *variables* en fonction notamment du caractère familier ou non de la situation, rendant ainsi compte de l'importante variation intra-groupes maintes fois observée dans les comportements linguistiques et dialogiques des hommes et des femmes.¹

2. Représentation des rôles sexuels et représentations linguistiques

On peut s'interroger sur l'identité des phénomènes psycho-sociaux auxquels renvoient les expressions "stéréotypes sexuels", "représentations des rôles sexuels" et "représentation du langage de l'homme et de la femme".

Les représentations sont constituées par des données du réel que l'individu se reconstruit — se restructure subjectivement — sur la

base de son expérience, de ses facultés cognitives et de son identité sociale. La représentation que chaque individu se fait de son environnement physique et social est donc relativement indépendante de la réalité et tend, d'une manière générale, vers une simplification du réel sous la forme de stéréotypes — lesquels consistent, pour la question qui nous concerne, à attribuer des caractéristiques semblables à chacun des membres d'un groupe, sans tenir compte d'éventuelles différences inter-individuelles (Deschamps, 1983; Smith, 1985). Autrement dit, les stéréotypes et

TABLEAU 1
Stéréotypes liés au langage des hommes et des femmes

<i>Langage des hommes</i>	<i>Langage des femmes</i>
<p>Plus dépendant de la raison (stéréotype de "l'homme-culture"):</p> <p>efficace, concis, logique va directement au fait langage brusque, carré langage militant</p>	<p>Plus dépendant de caractéristiques biologiques (stéréotype de la "femme-nature"):</p> <p>émotionnel, confus, verbaux exprime beaucoup de détails langage doux, gentil, amical langage ouvert, personnel</p>
<p>Les hommes exercent un contrôle sur la situation de communication:</p> <p>prend souvent la parole langage autoritaire, puissant injure, réprimande langage agressif, se met en colère plutôt que de chercher la conciliation</p>	<p>Les femmes exercent un contrôle sur les formes linguistiques:</p> <p>prononce clairement bonne grammaire attentive à son interlocuteur langage poli, sourit beaucoup en parlant</p> <p>Les femmes parlent vite, beaucoup, et de sujets inintéressants</p> <p>Commérages, cancans</p>
	(Kramer, 1974, 1977)
<p>Affirmations catégoriques</p>	<p>Enoncés évasifs, hésitants</p>
	(Sieglar et Sieglar, 1976)
<p>Langage grossier Expressions typiquement masculines:</p> <p><i>Shit; damn right; I'll be damned</i></p>	<p>Langage emphatique Expressions typiquement féminines:</p> <p><i>That's adorable; my goodness; oh dear!</i></p>
	(Edelsky, 1976)

les représentations, tout en ne se recouvrant pas entièrement, relèvent néanmoins de phénomènes extrêmement difficiles à dissocier dans la pratique.² Quant aux expressions “représentation des rôles sexuels” et “représentation du langage de l’homme et de la femme”, elles désignent des constructions qui s’interpénètrent de manière complexe — comme doivent aussi sans doute s’interpénétrer les représentations des classes sociales et celles de leurs attributs linguistiques. En effet, lorsqu’on tente de cerner les stéréotypes liés aux rôles sexuels, on voit apparaître une proportion importante d’attributs liés, sinon à des traits linguistiques spécifiques, tout au moins à des caractéristiques interactionnelles (voir par exemple, Rosenkrantz et al., 1968; Ellis et Bentler, 1973); lorsque, d’un autre côté, on désire mettre en évidence les stéréotypes plus particulièrement liés au langage des hommes et des femmes, on voit alors se dégager un faisceau de caractéristiques linguistiques et interactionnelles qui, pour une large part, renvoient à l’image plus générale que les individus se font du sexe masculin et féminin: le tableau se scinde en un ensemble de traits liés à la domination, l’indépendance, la confiance en soi, la logique, etc., pour le sexe masculin d’un côté, et un ensemble où il est fait référence au calme, à la sensibilité, la douceur, la soumission, etc., pour le sexe féminin d’un autre côté (c’est là du moins ce qu’il ressort d’enquêtes réalisées aux Etats-Unis; cf. tableau 1).

3. Enquête sur les représentations du langage des hommes et des femmes auprès d’adolescents de la région liégeoise

Jusqu’ici, les données dont nous disposons quant aux représentations du langage des deux sexes ne concernent que le domaine américain. Nous avons tenté une première approche de ces représentations auprès d’une population francophone, en portant notre attention sur les sources de variation possible que sont le sexe et l’appartenance sociale des individus interrogés.

3.1. Population

Notre population est constituée de 100 élèves (50 filles et 50 garçons) fréquentant l’enseignement secondaire dans la région de Liège et

âgés entre 16 et 19 ans. La moitié des sujets fréquente l'enseignement professionnel, l'autre moitié l'enseignement général,³ tous dans des classes non mixtes. Ils ont été répartis en quatre catégories en fonction de la profession du père:

(a) catégorie des inactifs⁴ (Cat. I): handicapé, pensionné, chômeur;

(b) catégorie inférieure (Cat. II): agriculteur, ouvrier;

(c) catégorie moyenne (Cat. III): employé, commerçant;

(d) catégorie supérieure (Cat. IV): profession libérale, profession intellectuelle.

3.2. Questionnaire

Nous avons proposé aux sujets un questionnaire en passation collective, constitué de trois épreuves: une question ouverte, des couples de phrases et deux textes enregistrés.

3.2.1. La question ouverte

Procédure. Nous avons demandé aux élèves si, à leur avis, les hommes et les femmes parlaient de la même manière et quelles différences ils voyaient éventuellement.

Catégorisation des réponses. L'analyse du contenu des justifications apportées aux réponses nous a conduites à en distinguer six catégories:

(a) différences physiologiques (exemples: *la voix est plus grosse chez l'homme, les voix sont différentes*);

(b) différences phonétiques ou prosodiques (exemples: *les femmes parlent plus vite, les femmes parlent plus en chantant*);

(c) vocabulaire (exemple: *les hommes emploient des mots vulgaires*);

(d) thème (exemples: *les filles et les garçons ne parlent pas des mêmes choses, les garçons parlent souvent de voitures*);

(e) différences morpho-syntaxiques (le sujet fait référence à la construction grammaticale ou au style, par exemple: *les filles font des phrases plus recherchées, les filles parlent plus correctement*);

(f) caractéristiques psychologiques (le sujet justifie son avis par référence à des traits tels que l'agressivité, la franchise, la timidité, la tolérance, la délicatesse, etc., par exemple: *les femmes sont plus douces, les hommes sont agressifs*).

Résultats. Tout d'abord, 77 pour cent des personnes interrogées ont estimé que les hommes et les femmes ne parlaient pas de la même manière. Les différences les plus fréquemment soulignées (par 43 pour cent des sujets) se rapportent à des caractéristiques psychologiques et sont le plus souvent exprimées dans une forme comparative positive. D'après nos sujets, les femmes sont plus douces, plus psychologues, nuancées, précieuses, polies, délicates, romantiques, poétiques; elles manifestent plus de timidité et de tact, critiquent plus et se tracassent plus que les hommes — qui sont, eux, plus vifs, directs, grossiers, francs, autoritaires, agressifs, matériels et professionnels que les femmes. Par ailleurs, le vocabulaire, la syntaxe et le thème ne sont mentionnés que par une faible proportion de sujets (respectivement, 11, 9 et 15 pour cent); quant aux différences plus "objectives", 25 pour cent des sujets y font allusion (15 pour cent des sujets mentionnent des différences de type physiologique et 10 pour cent des différences de type phonétique).

3.2.2. *Les couples de phrases*

Procédure. Nous avons présenté aux élèves des couples de phrases écrites contenant des variantes pour lesquelles nous nous posons la question de savoir si elles constituent effectivement des différenciateurs sexuels ou, dit autrement, si elles sont perçues comme des attributs linguistiques féminins ou masculins. La tâche des sujets consiste à identifier le sexe du locuteur pour chacune des phrases présentées et à justifier leurs réponses; précisons que nous leur avons laissé la possibilité de répondre qu'une phrase pouvait être produite aussi bien par un homme que par une femme.

Construction de l'épreuve: Les variantes insérées dans les phrases ont été sélectionnées essentiellement sur la base des travaux de Lakoff (1973, 1975), qui a dégagé, de manière purement intuitive (il faut le souligner), un ensemble d'unités qui seraient davantage ou exclusivement produites par les femmes. Il en irait ainsi, par exemple, des adjectifs tels que *great*, *terrific*, *adorable*, des formes emphatiques et des expressions polies et superpolies, des précautions oratoires et des expressions interrogatives placées en fin de phrases déclaratives.⁵ Toujours d'après Lakoff, les femmes se caractériseraient, d'une manière plus générale, par un langage moins assertif, plus hésitant, mais plus proche de la variété normée que celui des hommes. L'existence d'une telle différenciation n'a pas été con-

firmée par des observations systématiques conduites sur le terrain ou en milieu expérimental;⁶ tout porte à croire, en revanche, que les variantes féminines selon Lakoff sont en réalité des traits que les individus attribuent *de manière stéréotypée* davantage aux femmes qu’aux hommes — et non des variantes qui différencient *effectivement* la pratique linguistique des deux sexes (cf. encadré; voir aussi Newcomb et Arnkoff, 1979). Nous avons par conséquent introduit ces variantes⁷ dans des couples de phrases dans le but de déterminer si elles remplissaient également une fonction de marquage sexuel pour des adolescents francophones. Dans chacun des couples, nous avons

TABLEAU 2
Les couples de phrases

<i>Phrases A</i>	<i>Variables</i>	<i>Phrases B</i>
1. Je ne l’ai pas encore rencontré (pas de liaison/variante neutre)	liaison	Je ne l’ai pas-z-encore rencontré (liaison facultative/variante féminine)
2. Il habite une immense, immense maison, très jolie (construction emphatique/variante féminine)	emphase	Il habite une vaste maison, assez belle (construction non emphatique/variante neutre)
3. Ses frères sont sympathiques (adjectif neutre/variante neutre)	adjectif	Ses frères sont adorables (adjectif “superlatif”/variante féminine)
4. Si seulement il serait plus propre (syntaxe non normée/variante neutre)	norme	Si seulement il était plus propre (syntaxe normée/variante féminine)
5. Son vieux n’est qu’un sale con (termes injurieux/variante masculine)	injures	Son père n’est pas très doué (termes non injurieux/variante neutre)
6. Ils viennent encore d’acheter une nouvelle voiture allemande (thème masculin/variante masculine)	thème	Ils ont encore acheté des fourrures (thème féminin/variante féminine)
7. Lui, il est un peu fou, il joue avec la mort (termes familiers/variante neutre)	termes techniques	C’est un psychopathe à tendance suicidaire (termes techniques/variante masculine)
8. Il faut qu’on en rediscute (forme assertive/variante masculine)	assertivité	On pourrait peut-être en reparler (forme non assertive/variante féminine)

alors opposé une variante considérée comme “typiquement féminine” à une variante “typiquement masculine” ou “neutre” (voir tableau 2).

Résultats. Comme l’indique tableau 3, une majorité de sujets se sont prononcés sur le sexe du locuteur, même pour les phrases où la variante introduite était “neutre”. Ils ont été les plus nombreux à se prononcer pour les couples de phrases correspondant aux variables “emphase”, “adjectif”, “injures”, “thème” et “termes techniques”. Les variables “liaison”, “norme” et “assertivité” conduisent à une identification moins nette du sexe du locuteur. D’un autre côté, les sujets n’ont mentionné que rarement les éléments sur lesquels ils se sont fondés pour fournir leurs réponses (voir tableau 4). Les variables “liaison”, “termes techniques”⁸ et “assertivité” ont été particulièrement peu reconnues; l’opposition syntaxe normée vs. non normée a été en revanche relativement bien repérée, bien que les énoncés concernés n’aient pas amené une

TABLEAU 3
Identification du sexe du locuteur pour les phrases A et B de chacun des couples

<i>Variables linguistiques</i>	<i>Identifient un sexe (en %)</i>		<i>Identifient le sexe du locuteur conformément aux indices introduits</i>	
	<i>Phrase A</i>	<i>Phrase B</i>	<i>Phrase A</i>	<i>Phrase B</i>
1. Pas de liaison/ liaison facultative	65	66	33 ^a	46
2. Constr. emphatique/ non emphatique	89	85	79	11 ^a
3. Adjectif neutre/ superlatif	89	93	10 ^a	86
4. Syntaxe non normée/ syntaxe normée	65	63	27 ^a	36
5. Termes injurieux/ non injurieux	87	78	78	65 ^a
6. Thème masculin/ thème féminin	84	86	71	13
7. Termes familiers/ techniques	73	83	42	46
8. Forme assertive/ non assertive	67	68	44	51

^a Dans ces cas, identifier le locuteur conformément aux indices introduits revient à répondre que la phrase en question peut être dite “aussi bien par un homme que par une femme”, puisque la variable qui y est introduite est “neutre”.

TABLEAU 4

Identification des variables linguistiques pour les phrases A et B de chacun des couples

Variables linguistiques	Identifiant correctement la variable introduite (en %)		Mentionnent une autre variable (en %)		Ne mentionnent aucune variable (en %)	
	Phrase A	Phrase B	Phrase A	Phrase B	Phrase A	Phrase B
1. Pas de liaison/ liaison facultative	12	36	5	6	83	58
2. Constr. emphatique/ non emphatique	29	21	7	8	64	71
3. Adjectif neutre/ superlatif	27	37	3	5	70	58
4. Syntaxe non normée/ syntaxe normée	27	20	4	1	69	79
5. Termes injurieux/ non injurieux	35	26	2	4	63	70
6. Thème masculin/ thème féminin	29	30	5	1	66	69
7. Termes familiers/ techniques	14	21	4	6	82	73
8. Forme assertive/ non assertive	9	11	12	13	79	76

grande proportion de sujets à identifier le sexe du locuteur dans le sens attendu. Enfin, ce sont les variables “emphase”, “adjectif”, “injures” et “thème” qui ont été le plus souvent mentionnées. Ces variables semblent donc constituer des indices particulièrement significatifs pour les sujets, puisque les phrases qui les renferment sont également celles pour lesquelles le plus grand nombre de sujets s’est prononcé sur le sexe du locuteur.

3.2.3. Les deux textes enregistrés

Procédure. Nous avons présenté aux élèves un enregistrement dans lequel deux locuteurs, dont la voix était sexuellement ambiguë,⁹ exposent leur avis à propos d’un film. A la suite de chacun des deux textes, les élèves ont pour tâche de déterminer le sexe du locuteur et de justifier leur choix.

Construction de l’épreuve. Le contenu des deux textes est équivalent, seule la forme varie. Chaque texte présente à la fois des

TABLEAU 5
Les deux textes enregistrés

Texte n° 1

“Je ne sais pas quel est l’avis des autres. Mais s’il faut vraiment que je réponde, bien que je n’en aie pas envie, je dirais que, moi personnellement, j’estime que c’est un bon film, enfin, c’est mon idée, je ne demande pas aux autres d’être d’accord. Les décors paraissent assez naturels, même s’ils ont un peu forcé sur les jeux électroniques. En revanche, les deux acteurs jouent comme des connards; ils m’ont plutôt fait chier avec leurs gueules à se faire péter de rire. C’est dommage, parce que ça fout l’ambiance en l’air. Voilà, j’espère que les autres critiques coïncideront avec les miennes”.

Texte n° 2

“Moi, j’affirme que c’est un très joli film et tout le monde sera de mon avis. L’utilisation du noir et blanc est géniale; le tournage 35 mm est une idée extraordinaire. C’est bouleversant la richesse créatrice d’aujourd’hui. Les paysages sont vraiment très naturels, malgré qu’il y a beaucoup trop de gadgets. Les acteurs ont des têtes assez minouches, bien que leur façon de jouer soit pas très juste. C’est incroyable ce que ça gâche l’ambiance de ce film. S’il y aurait eu d’autres comédiens, ça aurait été plus touchant”.

variantes “typiquement féminines” et des variantes “typiquement masculines”. Dans le premier texte, le locuteur produit un discours où se lisent l’hésitation et la difficulté à exprimer un avis ferme — un discours “typiquement féminin” — mais, dans le même temps, produit des injures et des formes extrêmement familières, considérées comme des traits masculins. Dans le second texte, le locuteur formule son avis de manière catégorique, utilise des termes techniques et des constructions grammaticales non normées — autant de traits considérés comme “typiquement masculins”, mais produit également des adjectifs “typiquement féminins”. L’épreuve est donc construite de manière telle à placer les sujets dans une situation conflictuelle susceptible, selon nous, de révéler une éventuelle hiérarchisation des divers attributs féminins et masculins (voir les textes en tableau 5).

Résultats. Peu de sujets ne se sont pas prononcés sur le sexe du locuteur, pour le premier comme pour le second texte (respectivement 5 pour cent et 6 pour cent des sujets). Pour le premier texte, 87 pour cent des sujets ont estimé que le locuteur était de sexe masculin; pour le second, 76 pour cent d’entre eux ont répondu que le locuteur était une femme. Une grande majorité de personnes interrogées fournit par conséquent une réponse nette en faveur de l’un ou l’autre

TABLEAU 6

Variables avancées pour justifier le choix du sexe du locuteur dans l'épreuve des deux textes^a

<i>Catégories de contenu</i>	<i>Texte n° 1</i>	<i>Texte n° 2</i>
Vocabulaire	72 sujets	46 sujets
Thème	20 sujets	32 sujets
Morpho-syntaxe	9 sujets	4 sujets
Caractéristiques psychologiques	16 sujets	17 sujets
Autres variables	12 sujets	20 sujets

^a Les catégories de réponses reprises dans ce tableau ne sont pas mutuellement exclusives.

sexe, en dépit du fait que les deux textes comportaient des éléments contradictoires quant à leur valeur de marquage sexuel. Par ailleurs, comme on peut le voir dans tableau 6, le vocabulaire et le thème ont constitué les deux catégories de justifications les plus fréquentes; viennent ensuite les réponses du type "caractéristiques psychologiques" et des réponses faisant référence à des variables qui ne se trouvent pas dans les textes; enfin, les variables morpho-syntaxiques ne sont relevées que par une très faible minorité de sujets.¹⁰

3.2.4. Différences observées en fonction du sexe des sujets¹¹

Plusieurs différences significatives ont été relevées entre les filles et les garçons de notre échantillon:

(a) à la question ouverte, si garçons et filles attribuent les mêmes caractéristiques psychologiques au langage des hommes et des femmes, les filles mentionnent toutefois davantage le thème comme variable différenciant le parler des hommes et des femmes, alors que les garçons font plus souvent référence à la voix;

(b) quand la phrase soumise au jugement dans l'épreuve des couples de phrases renferme des injures, les filles l'attribuent, plus souvent que les garçons, à un locuteur masculin;

(c) dans la même épreuve, les garçons optent, plus que les filles, pour un locuteur masculin lorsque la phrase à juger traite d'un thème masculin;

(d) enfin, les filles identifient mieux que les garçons les variables insérées dans les couples de phrases (différences significatives pour toutes les phrases).

3.2.5. *Différences observées en fonction de la catégorie socio-professionnelle du père*

Nos résultats suggèrent que la représentation du langage de l'homme et de la femme varie en fonction de l'appartenance sociale des adolescents interrogés:

(a) d'abord, les individus des Cat. I et II citent, plus que les autres, des éléments "objectifs" tels que la voix, pour illustrer les différences qu'ils estiment exister entre le parler des hommes et celui des femmes; confrontés à la même tâche, les individus de la Cat. IV mentionnent plus souvent des caractéristiques psychologiques;

(b) ensuite, ces mêmes individus (Cat. IV) reconnaissent plus fréquemment que les autres les variables insérées dans les couples de phrases et les deux textes enregistrés; à l'inverse, les sujets de la Cat. I les identifient particulièrement peu;

(c) ces adolescents se sont montrés également plus indécis que ceux des Cat. II, III et IV lorsqu'il leur a été demandé de spécifier le sexe du locuteur dans les deux textes enregistrés;

(d) enfin, d'une manière générale, on a relevé que les différences les plus marquées opposaient les sujets de la Cat. I à ceux de la Cat. IV, le comportement des Cat. II et III se situant dans une position intermédiaire.

3.3. *Discussion des résultats*

3.3.1. Les données recueillies au travers des trois épreuves indiquent tout d'abord que chacune des techniques fait apparaître des comportements d'évaluation différents. En fait, il semble que plus le matériel soumis au jugement est contraignant, plus les individus éprouvent des difficultés à identifier et étiqueter les différences qu'ils perçoivent. Ainsi, suite à la question ouverte, une majorité d'adolescents ont estimé que le parler des hommes et celui des femmes étaient différents et ne paraissaient pas éprouver de difficultés particulières à préciser alors les différences qu'ils se représentaient; par la suite, lorsqu'il leur est demandé de donner leur avis sur la base d'énoncés déterminés (les couples de phrases), ils restent relativement catégoriques quant au choix d'un sexe plutôt que l'autre mais ne parviennent plus à justifier leur choix. Par ailleurs, dans cette épreuve des couples de phrases, ce sont les variables lexicales et thématiques qui ont provoqué le plus de jugements tranchés, alors que la question ouverte avait donné lieu à des réponses

essentiellement de type psychologique. Ainsi donc, lorsque les sujets sont placés dans une situation telle qu'ils n'ont plus la latitude de recourir à des représentations générales stéréotypées sur les sexes, les attributs linguistiques de féminité et de masculinité qu'ils expriment alors se concentrent essentiellement sur des variables de nature lexicale. Ce sont d'ailleurs encore des traits lexicaux qui se sont avérés les plus déterminants pour la caractérisation féminin/masculin des deux textes enregistrés. Pourtant, dans cette épreuve, les indices lexicaux entraînent en compétition avec des indices stylistiques (hésitant vs. catégorique), qui ont donc été perçus à ce moment comme des attributs accessoires bien qu'ils aient constitué l'axe le plus exploité dans les réponses "psychologiques" à la question ouverte (cf. *les femmes sont plus nuancées, les femmes sont moins directes vs. les hommes sont plus francs, les hommes sont plus autoritaires*). Au total, et quelle que soit la technique utilisée, c'est aux aspects morpho-syntaxiques du discours que les adolescents interrogés se sont révélés le moins sensibles.¹² On remarquera d'ailleurs que les variables les plus pertinentes pour les adolescents interrogés (le vocabulaire et le thème) sont précisément celles qui font peut-être le plus l'objet d'un discours prescriptif; de même sans doute pour les traits psychologiques cités à la question ouverte.

On peut dès lors se demander si les outils utilisés ne sont pas en mesure seulement de faire apparaître les composantes les plus conscientes des représentations: les réponses qu'ils sont susceptibles de provoquer ne seraient-elles pas avant tout celles qui consistent, pour les sujets, à faire état de leurs connaissances des *prescriptions* en matière de comportement linguistique? Une réponse affirmative à cette question impliquerait qu'on recoure à d'autres techniques d'approche si l'on veut pouvoir trancher entre deux alternatives possibles: ou bien les individus se représentent, plus ou moins consciemment, que les hommes et les femmes ont des comportements linguistiques divergents sur d'autres traits que les seules variables lexicales et thématiques, ou bien leurs représentations en matière de différences linguistiques liées au sexe s'arrêtent à ce type d'indices et se confondent avec des attributs plus généraux de la féminité et de la masculinité.

3.3.2. Les différenciations observées en fonction du sexe et de l'appartenance sociale des individus posent également des problèmes d'interprétation, liés ici à notre méconnaissance des différences *réelles* que présentent éventuellement les comportements linguis-

tiques des deux sexes. En effet, tant qu'on ne disposera pas d'indications précises¹³ sur les pratiques linguistiques effectives des deux sexes, on ne pourra pas se prononcer sur la question de savoir si la variation observée dans les représentations trouve son origine dans le fait que les sujets de catégorie sociale supérieure et, dans une moindre mesure, les filles, sont particulièrement sensibles aux différences linguistiques, ou bien dans le fait que ces deux groupes ont une représentation plus stéréotypée de la réalité linguistique. Contrairement à l'idée la plus souvent défendue en la matière, l'analyse de nos résultats nous suggérerait plutôt de choisir la deuxième hypothèse.

On voit en effet, en premier lieu, que les garçons et les individus de la Cat. I répondent à la question ouverte en citant davantage de traits "objectifs" que ne le font les filles et les individus des catégories supérieures, et qu'ils ne paraissent donc pas avoir d'autres représentations (tout au moins conscientes) des différences sexuelles — à l'opposé des sujets de la Cat. IV, qui mentionnent surtout des traits psychologiques relevant des stéréotypes sexuels plus généraux. En deuxième lieu, les variantes introduites dans les couples de phrases, mieux repérées par les filles et les sujets de la Cat. IV, correspondent, rappelons-le, à des unités pour lesquelles nous avons fait l'hypothèse qu'elles fonctionneraient comme marqueurs sexuels — lesquels ne doivent en aucun cas être confondus avec des variantes *effectivement utilisées* de manière préférentielle par un sexe ou l'autre. Enfin, si on envisage l'hypothèse d'une plus grande sensibilité des individus de la catégorie sociale supérieure à la variation linguistique, il resterait alors à expliquer la raison pour laquelle ils se montrent peu attentifs aux variables stylistiques insérées dans les deux textes enregistrés, puisque le choix catégorique qu'ils font alors quant au sexe du locuteur se trouve essentiellement fondé sur des indices lexicaux; corollairement, il resterait à préciser pourquoi les sujets de la catégorie inférieure se sont révélés plus indécis en regard de la même tâche, si ce n'est parce que la perception qu'ils ont eu des enregistrements présentés aurait été moins affectée par des représentations stéréotypées.

4. Conclusions

Notre enquête a montré, pour l'essentiel, que les adolescents que nous avons interrogés se représentent le langage des hommes et celui des femmes de manière différenciée. Le portrait qu'ils dressent du

parler féminin et masculin présente en outre de nombreuses similitudes avec ceux dressés par des étudiants américains plus âgés (cf. tableau 1), à ceci près que ces derniers ont fait davantage référence à des traits différenciateurs plus spécifiquement linguistiques.¹⁴ De part et d'autre, lorsqu'on aborde la question de manière directe, on relève un faisceau de caractéristiques psychologiques recouvrant largement les stéréotypes généraux de la féminité et de la masculinité. Ainsi, les adolescents auprès desquels nous avons enquêté se représentent le langage des femmes comme un langage doux et raffiné, celui des hommes comme un langage énergique et grossier. En réalité, ils sont peut-être loin d'avoir une idée précise du langage des deux sexes — ce qui expliquerait qu'ils appliquent simplement aux comportements linguistiques les images stéréotypées qu'ils se font des hommes et des femmes en général. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de préciser le sexe d'un locuteur sur la base d'énoncés écrits ou oraux, une grande majorité d'entre eux choisissent de se prononcer sur un sexe ou un autre, même si certains avaient estimé au départ que les hommes et les femmes ne parlaient pas de manière différente; peut-être, des représentations dont les individus ne sont pas pleinement conscients sont-elles ainsi mises en évidence, parmi lesquelles certaines variables lexicales et thématiques occupent une place prépondérante.

Nos données suggèrent d'autre part que l'appartenance sociale des individus constitue un facteur de différenciation plus déterminant que le sexe. Il semble que les sujets de catégorie sociale supérieure se représentent le langage des hommes et des femmes de manière plus stéréotypée — mais ceci devrait bien sûr être étayé par des observations recourant à des techniques plus indirectes, qui permettraient de distinguer clairement les réponses qui consistent, pour le sujet, à faire état de ce qu'il sait des représentations dominantes (véhiculées notamment par les médias, les proverbes, les livres scolaires), de celles qui explicitent ses représentations personnelles.

Agnesa Pillon (née en 1956) est Assistante à la Faculté des Sciences Psycho-Pédagogiques de l'Université de l'Etat à Mons. Elle a récemment publié: "Un outil pour analyser les échanges conversationnels", *Les Cahiers du Crelef* 19: 63-80, 1984; "Hommes actifs et femmes passives: des rôles sexuels aux attitudes et aux conduites interactionnelles", in: J. Creten, G. Geerts et K. Jaspaert (eds) *Werk-in-uitvoering. Momentopname van de sociolinguïstiek in België en Nederland* (1986); "Le sexe du locuteur est-il un facteur de variation linguistique? Revue critique", *La Linguistique* 23(1): 35-48, 1987; "L'agrammatisme dans tous

ses états. Des théories unitaires aux théories d'adaptation", *Cahiers de Psychologie Cognitive* 7(4): 335-69, 1987; "Constituer un corpus de conversations informelles: des méthodes en question", *Le Langage et l'Homme* 22(3): 244-9, 1987.

Son co-auteur, *Carine Lafontaine* (née en 1962) a terminé ses études de psychologie à l'Université de Liège en 1985.

Adresse des auteurs: Université de Mons-Hainaut, Place du Parc, 20, B-7000 Mons, Belgique.

Notes

1. Pour une revue des travaux sur la question, voir Pillon (1987).

2. Il s'agit peut-être là d'une limitation méthodologique.

3. Le choix des deux types d'enseignement répond à notre souci de rencontrer des sujets de milieux socio-culturels contrastés; on observe en effet une corrélation entre le milieu d'origine et le type d'enseignement fréquenté: les parents de milieux favorisés placent de préférence leurs enfants dans l'enseignement général, alors que les enfants de milieux défavorisés se retrouvent plus souvent dans des établissements d'enseignement professionnel. La répartition des élèves interrogés dans les quatre catégories définies plus loin et selon le type d'enseignement fréquenté est d'ailleurs éclairante à cet égard: parmi les 38 élèves classés dans nos Cat. I et II, 36 fréquentent l'enseignement professionnel; 11 élèves parmi les 19 situés dans la Cat. III fréquentent l'enseignement général et 36 des 40 élèves de notre Cat. IV fréquentent également ce type d'enseignement (3 élèves n'ont pas précisé la profession de leur père).

4. Les catégories n'ont pas été définies a priori et le questionnaire demandait aux élèves de préciser la profession du père (ou, à défaut, de la mère), sans proposer de choix. C'est ainsi que des élèves ont complété leur feuille de passation en indiquant "handicapé", "pensionné" ou "chômeur", sans autre précision. C'est la raison pour laquelle nous avons dû créer une catégorie "inactifs", sans qu'il soit possible, toutefois, de la motiver pleinement d'un point de vue théorique.

5. Il s'agit ici de constructions intermédiaires entre un jugement franc et une question, utilisant ce que l'on appelle en anglais les "tag questions" (exemple: *John is here, isn't he?*).

6. En essayant, autant que faire se peut, d'en trouver les équivalents français.

7. On trouve dans les travaux de Lakoff un relevé de variantes féminines ou masculines, mais à chacune des variantes féminines ne correspond pas nécessairement une variante masculine et vice-versa. Lorsqu'il n'était pas possible d'opposer une forme féminine à une forme masculine (ou l'inverse), nous avons opposé à la forme sexuellement marquée une forme pour laquelle on ne trouve aucune mention particulière dans la littérature: c'est une telle forme que nous désignons par le terme "neutre".

8. Il s'est avéré aussi que les termes techniques utilisés (vocabulaire psychologique) ont davantage été caractérisés comme féminins que masculins. Il se pourrait donc que l'utilisation des jargons scientifiques puisse faire l'objet d'un étiquetage sexuel différent selon le domaine représenté.

9. Pour obtenir une voix intelligible mais sexuellement ambiguë, nous avons enregistré à une vitesse normale un homme à qui on a demandé de lire les textes sur un

rythme et une intonation monotones (nous avons en effet remarqué que le rythme et l'intonation pouvaient aider l'identification du sexe du locuteur, même lorsque la voix était modifiée). Ensuite, on a accéléré le passage de la bande magnétique à 20 pour cent de la vitesse normale. C'est une voix ainsi modifiée que nous avons fait entendre aux sujets. Pour nous assurer qu'il s'agissait bien d'une voix ambiguë, nous avons préalablement soumis l'enregistrement à 100 étudiants (non concernés par l'enquête): 27 pour cent ont estimé qu'il s'agissait d'une voix d'homme, 25 pour cent que c'était une femme qui parlait, les 48 pour cent restants considérant qu'ils entendaient une machine; de plus, 93 pour cent des sujets n'étaient pas sûrs de leur réponse.

10. Ces réponses ont été catégorisées de la même manière que celles obtenues à la question ouverte; on ne retrouve toutefois pas ici, bien sûr, les catégories "différences physiologiques" et "différences phonétiques et prosodiques".

11. Les variables sur lesquelles ont porté les mesures étant fort nombreuses, nous n'exposerons ici que les principaux résultats obtenus (pour l'exposé complet, voir Lafontaine, 1985). Précisons aussi que les différences mentionnées dans ce texte ont été calculées à l'aide du test χ^2 et qu'elles sont toutes au moins très significatives (différences significatives au moins à 0,05). Ces remarques valent aussi pour les résultats mentionnés au point 3.2.5.

12. Bien sûr, nous n'envisageons ici que les réponses aux variantes que nous avons introduites dans les énoncés, et dont la sélection a été établie sur base de travaux américains — ce qui signifie que nous avons dû transposer en français des caractéristiques testées pour l'anglais.

13. Dans le domaine francophone, les seules données dont on dispose, à notre connaissance, concernent la tendance à l'hypercorrectisme, manifestée par les femmes et les individus en position de mobilité sociale (voir notamment à ce sujet Houdebine, 1983; voir également, pour une revue des travaux sur la variation linguistique liée au sexe du locuteur, Pillon, 1987). En ce qui concerne le comportement interactionnel des hommes et des femmes, voir Pillon (1986).

14. Cette différence est peut-être liée à des facteurs développementaux et/ou à des variables sociolinguistiques: il se peut que les Américains soient plus sensibles à la variation linguistique ou bien encore que les différences réelles soient plus marquées là-bas qu'ici.

Références

- Avigdor, R. (1953) "Etude expérimentale de la genèse des stéréotypes", *Cahiers Internationaux de Sociologie* 14: 154-68.
- Deschamps, J.-C. (1983) "Catégorisation sociale et différenciation individuelle", *Bulletin de Psychologie* 37(365): 489-500.
- Edelsky, C. (1976) "Subjective Reactions to Sex-Linked Language", *Journal of Social Psychology* 99: 97-104.
- Ehrlich, H.J. (1973) *The Social Psychology of Prejudice*. New York: Wiley.
- Ellis, E. et Bentler, P.M. (1973) "Traditional Sex-Determined Role Standards and Sex Stereotypes", *Journal of Personality and Social Psychology* 25(1): 28-34.
- Houdebine, A.-M. (1983) "Sur les traces de l'imaginaire linguistique" in V. Aebischer et C. Forel (eds) *Parlers masculins, parlers féminins?*, pp. 105-39. Paris: Delachaux et Niestlé.

- Kramer, C. (1974) "Women's Speech: Separate but Unequal?", *Quarterly Journal of Speech* 60: 14-24.
- Kramer, C. (1977) "Perceptions of Female and Male Speech", *Language and Speech* 20(2): 151-61.
- Lafontaine, C. (1985) *Masculins/Féminins. Enquête sur les représentations linguistiques des adolescents*. Université de Liège (mémoire de Licence en Psychologie).
- Lakoff, R. (1973) "Language and Women's Place", *Language and Society* 1(2): 45-88.
- Lakoff, R. (1975) *Language and Women's Place*. New York: Harper and Row.
- Leik, R.K. (1972) "Instrumentality and Emotionality in Family Interaction" in I.L. Reiss (ed.) *Readings on the Family System*. New York.
- Maccoby, E.E. et Jacklin, C.N. (1974) *The Psychology of Sex Differences*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Newcomb, N. et Arnkoff, D.B. (1979) "Effects of Speech Style and Sex of Speaker on Person Perception", *Journal of Personality and Social Psychology* 37: 1293-303.
- Pillon, A. (1986) "Hommes actifs et femmes passives: des rôles sexuels aux attitudes et aux conduites interactionnelles" in: J. Creten, G. Geerts et K. Jaspert (eds) *Werk-in-uitvoering. Momentopname van de Sociolinguïstiek in België en Nederland*, pp. 275-88. Leuven-Amersfoort: Acco.
- Pillon, A. (1987) "Le sexe du locuteur est-il un facteur de variation linguistique? Revue critique", *La Linguistique* 23(1): 35-48.
- Rosenkrantz, P., H. Bee, S. Vogel, I. Broveman et D. Broveman (1968) "Sex-Roles Stereotypes and Self-Concepts in College Students", *Journal of Consulting and Clinical Psychology* 32: 287-95.
- Sherif, M., Harvey, O.J., White, B.J., Hood, W.R. et Sherif, C.W. (1961) *Inter-group Conflict and Cooperation: the Robber's Cave Experiment*. Oklahoma: Norman.
- Siegler, D.M. et Siegler, R.S. (1976) "Stereotype of Males' and Females' Speech", *Psychological Reports* 39: 167-70.
- Smith, P.M. (1985) *Language, the Sexes and Society*. Oxford: Basil Blackwell.
- Tajfel, H., Billig, M.G., Bundy, R.P. et Flament, C. (1971) "Social Categorization and Intergroup Behaviour", *European Journal of Social Psychology* 1: 149-78.